

Comprendre à quelle distance des services et commodités clés vivent les Canadiens : Base de données sur les mesures de proximité

Pour atteindre le pilier de l'inclusion sociale de la Stratégie nationale sur le logement (SNL), la SCHL s'est appuyée sur les consultations « Parlons logement » de 2016 et les analyses de l'environnement commandées par la suite pour définir une approche multidimensionnelle pour la mesure et le suivi de l'inclusion sociale au Canada. L'une des dimensions clés de l'inclusion sociale était l'accessibilité physique aux services et aux commodités. Cela a donné lieu aux questions de recherche suivantes : dans quelle mesure les Canadiens vivent-ils à proximité des services et des commodités clés? Comment la proximité physique des services peut-elle être mesurée en pratique? Pour répondre aux questions susmentionnées, la SCHL a mandaté Statistique Canada pour élaborer la première base de données nationale sur les mesures de proximité. Cet article traite de certains résultats clés obtenus.

Aperçu du projet

Cette recherche a appliqué des techniques statistiques et des outils avancés en Système d'information géographique aux données administratives et ouvertes canadiennes afin de produire 10 mesures de proximité physique. Elles indiquent (sans ordre de rang ou d'importance) la proximité des emplois, des épiceries, des pharmacies, des soins de santé, des garderies,

des écoles primaires, des écoles secondaires, des transports en commun, des parcs de quartier et des bibliothèques. Les services et commodités sélectionnés ont été désignés, dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL), comme étant essentiels à la vie quotidienne des Canadiens. Les mesures ont été produites au niveau des îlots de diffusion partout au pays. Cet article traite des résultats de quatre des dix mesures produites.

À propos du bulletin Recherche en action de la SCHL

Le bulletin Recherche en action résume les résultats de nos rapports de recherche.

Ces bulletins :

- décrivent un problème, une question, une lacune ou un besoin faisant l'objet d'une recherche sur le logement;
- donnent un aperçu du projet de recherche entrepris pour y remédier;
- présentent les principales constatations de la recherche.

La recherche présentée dans cette série examine les domaines des besoins en matière de logement, du financement de l'habitation, de l'offre de logements ainsi que les résultats de la Stratégie nationale sur le logement.

Abonnez-vous

Recevez les derniers résultats directement dans votre boîte de réception



schl.ca/bulletinrecherche

Résultats

- Toutes les mesures ont été élaborées en fonction de la proximité à plusieurs points de service et ont tenu compte de la taille des services à ces points multiples. Comparativement aux approches qui mettent l'accent sur la proximité avec le service le plus proche, la méthodologie choisie permet de présenter de façon plus réaliste les diverses options offertes aux Canadiens, peu importe où ils vivent.
- Les résidents des régions métropolitaines de recensement (RMR) sont plus susceptibles de vivre très près des services et commodités clés que les résidents des agglomérations de recensement (AR) et des régions rurales (c.-à-d. les endroits non situés dans les RMR ou AR). De plus, à l'échelle nationale et dans l'ensemble du pays, la proximité physique des services dans les régions rurales est inférieure à celle des régions urbaines. Cela ne signifie pas nécessairement que les Canadiens des régions rurales sont généralement moins satisfaits de leur logement et de leur quartier. En fait, c'est le contraire^{1,2}.
- Les Canadiens vivant au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique semblent plus susceptibles d'habiter à proximité des services et des commodités que ceux des autres provinces et territoires.

Pourquoi créer la base de données sur les mesures de proximité?

Le gouvernement fédéral a renouvelé son engagement dans le logement abordable dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL), lancée en novembre 2017. L'un des principes centraux de la nouvelle stratégie est la promotion de logements et de quartiers socialement inclusifs. Afin de combler d'importantes lacunes dans les données et de recueillir de l'information sur l'inclusion sociale en ce qui a trait au logement et à l'environnement bâti, la SCHL a lancé et financé l'élaboration d'une base de données sur les mesures de proximité.

¹ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2019011-fra.htm>

² <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2019012-fra.htm>

Comment accéder aux données?

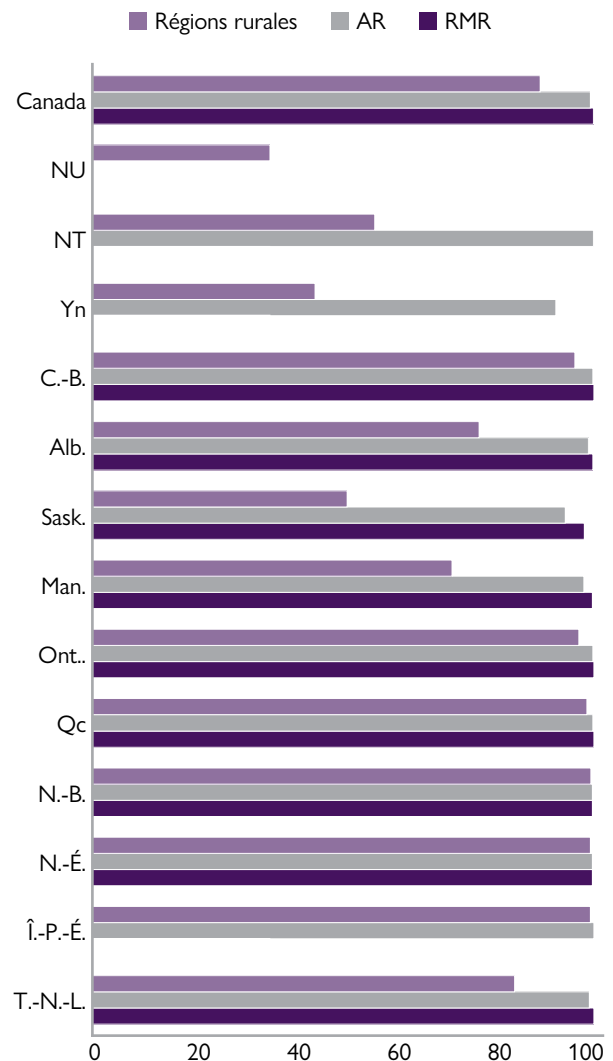
En avril 2020, Statistique Canada a publié la Base de données sur les mesures de proximité dans une visualisation cartographique Web³. Depuis octobre 2020, un lien entre cet ensemble de données et l'Enquête canadienne sur le logement est devenu disponible sous forme de microdonnées, par l'entremise des centres de données de recherche de Statistique Canada.

Proximité d'une source d'emploi⁴

À l'échelle nationale, la plupart des Canadiens vivent à moins de 10 km en voiture d'une source d'emploi. La proportion est légèrement inférieure dans les régions rurales (89,3 %) par rapport aux régions urbaines (plus de 98 % dans les AR et les RMR), mais elle est tout de même très élevée. La même tendance est observée dans les centres urbains de toutes les provinces et de tous les territoires. Cependant, il y a d'importantes variations entre les régions rurales. Les territoires comptent le plus grand nombre de Canadiens provenant de régions rurales qui vivent à plus de 10 km en voiture d'une source d'emploi. La proximité des sources d'emploi est également plus faible dans les régions rurales des Prairies (figure 1).

Ces résultats ne reflètent pas les distances de déplacement exactes avec lesquelles les Canadiens doivent composer, mais plutôt leur préférence pour vivre près des services et des emplois. En fait, la mesure de la proximité de l'emploi est fondée sur le nombre d'emplois dans toutes les entreprises situées dans un rayon de 10 km en voiture. Cette approche a été choisie, car il n'a pas été facile de déterminer où les gens travaillaient dans la mesure nécessaire pour produire des statistiques fiables au niveau des îlots de diffusion partout au Canada. Par conséquent, pour un ménage donné, la source d'emploi la plus proche pourrait être différente du lieu de travail de ses membres. En fait, un nombre important de Canadiens vivent à plus de 10 km de leur lieu de travail habituel. En 2016, la distance médiane pour se rendre au travail était de 8,7 kilomètres chez les travailleurs canadiens qui avaient habituellement un endroit où travailler⁵.

Figure 1 : Proportion (en %) de Canadiens vivant à moins de 10 km en voiture d'une source d'emploi, Canada, provinces et territoires, 2019



Remarque : La proximité de l'emploi mesure la proximité d'un îlot de diffusion par rapport à tout îlot de diffusion ayant une source d'emploi, telle que saisie par l'emplacement des entreprises avec employés (tous les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN]), dans un rayon de 10 km en voiture. Ce rayon est utilisé pour le calcul.

Source : SCHL, adaptation des calculs des auteurs de Statistique Canada

³ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/blog/2020-housing-observer/proximity-measures-database>

⁴ La base de données a été créée avant la pandémie et ne reflète pas nécessairement la situation actuelle de télétravail de nombreux Canadiens.

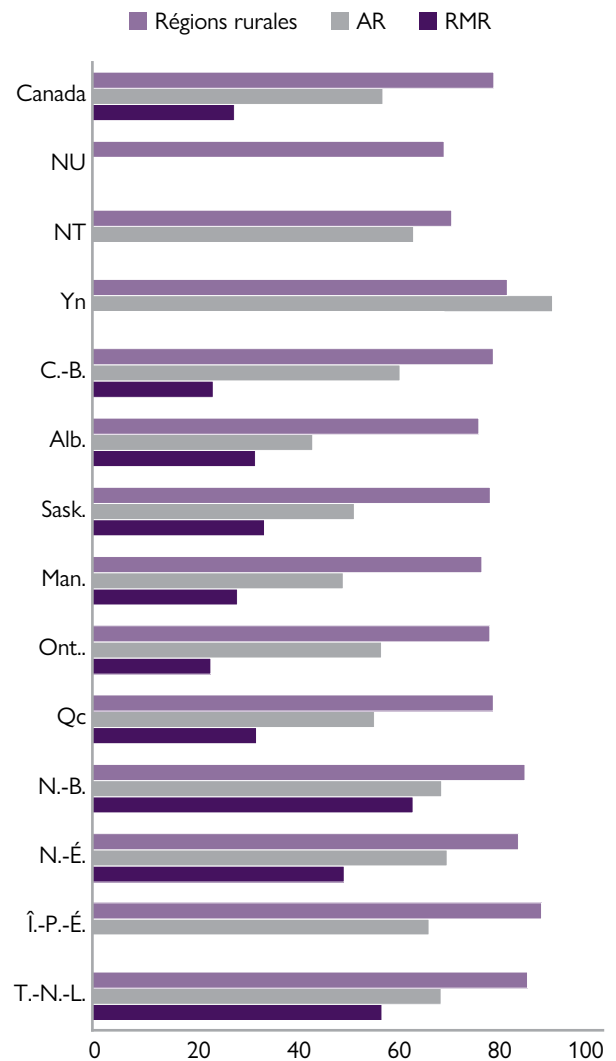
⁵ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190225/dq190225a-fra.htm>

Proximité des pharmacies

Les Canadiens vivant dans les RMR sont plus susceptibles de vivre plus près d'une pharmacie que ceux vivant dans les AR ou les régions rurales. À l'échelle nationale, seulement 28,3 % des Canadiens provenant des RMR vivent à plus de 1 km de marche d'une pharmacie. La statistique correspondante est de 57,9 % dans les AR et de 80,0 % dans les régions rurales. La même tendance est observée dans les provinces et les territoires, à l'exception du Yukon. Au Yukon, la proportion de personnes vivant à plus de 1 km d'une pharmacie est légèrement plus élevée à Whitehorse, la seule AR, que dans les régions rurales. De plus, les personnes vivant dans les provinces de la région de l'Atlantique ont moins accès (en ce qui concerne la distance) aux pharmacies que celles vivant dans les autres provinces (figure 2).

Comment ces résultats devraient-ils être compris? Cela ne signifie pas nécessairement que la majorité des Canadiens des AR et des régions rurales vivent très loin d'une pharmacie. En fait, selon l'Association des pharmaciens du Canada, la majorité des Canadiens vivent dans un rayon de 5 km d'une pharmacie⁶. Par exemple, les recherches ont montré qu'en 2011, 78,8 % des résidents de la Nouvelle-Écosse vivaient dans un rayon de 5 km d'une pharmacie⁷. Les statistiques correspondantes étaient de 90,7 % en Ontario en 2010, selon une autre étude⁸. Par conséquent, les résultats de la figure 2 signifient que les personnes vivant dans les RMR sont plus susceptibles de vivre près d'une pharmacie que celles vivant dans les AR et les régions rurales.

Figure 2 : Proportion (en %) de Canadiens vivant à plus de 1 km de marche d'une pharmacie, Canada, provinces et territoires, 2019



Remarque : La proximité des pharmacies mesure la proximité d'un îlot de diffusion par rapport à tout îlot de diffusion ayant une pharmacie à une distance de marche de 1 km. Cette mesure est dérivée de la présence de toutes les entreprises représentées par le code SCIAN 446110 (Pharmacies) dans le Registre des entreprises.

Source : SCHL, adaptation des calculs des auteurs de Statistique Canada

⁶ <https://www.pharmacists.ca/news-events/news/pharmacists-anticipate-significant-demand-for-covid-19-vaccines-call-for-a-coordinated-strategy-with-federal-support/> (en anglais seulement)

⁷ <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3676246/> (en anglais seulement)

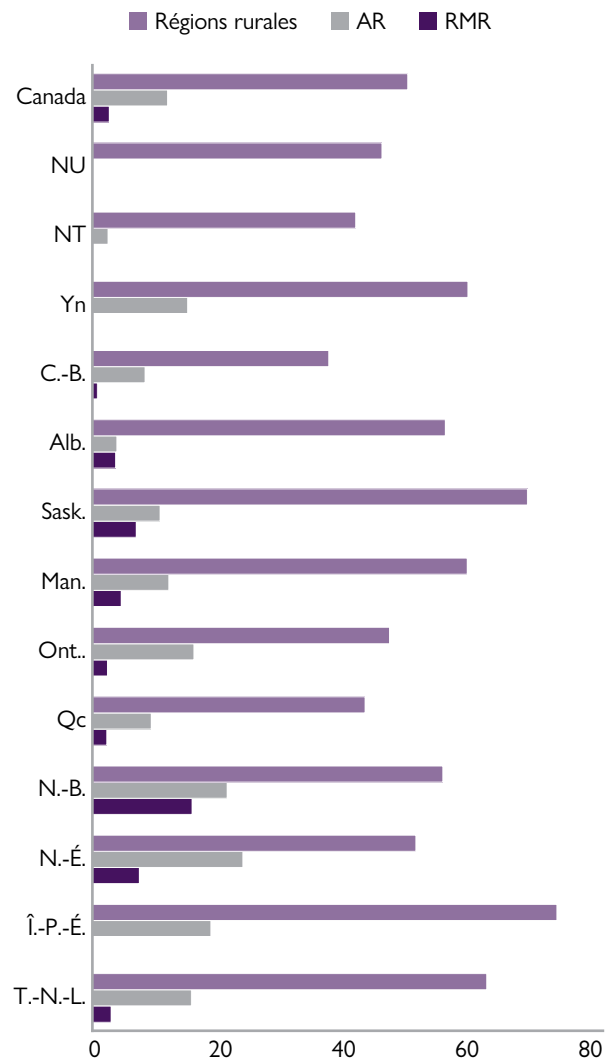
⁸ <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3082386/#R11> (en anglais seulement)

Proximité des établissements de soins de santé

À l'échelle nationale et dans les provinces et territoires, les établissements de soins de santé sont beaucoup plus proches dans les grands centres urbains que dans les petits centres urbains et les régions rurales. À titre d'exemple, à l'échelle nationale, seulement 2,7 % des résidents des RMR vivent à plus de 3 km en voiture d'un établissement de soins de santé. Les statistiques correspondantes sont de 12,0 % dans les AR et de 50,3 % dans les régions rurales.

En se référant à la limite tampon de 3 km utilisée pour le calcul des scores de proximité, on observe que les résidents des provinces du centre du Canada et de la côte Ouest sont plus susceptibles de vivre plus près d'un établissement de soins de santé que ceux des autres régions du pays (figure 3).

Figure 3 : Proportion (en %) de Canadiens vivant à plus de 3 km en voiture d'un établissement de soins de santé, Canada, provinces et territoires, 2019



Remarque : La proximité des soins de santé mesure la proximité d'un îlot de diffusion par rapport à tout îlot de diffusion ayant un établissement de soins de santé situé à une distance maximale de 3 km en voiture. Cette mesure est dérivée des chiffres sur l'emploi pour les métiers représentés par tous les codes SCIAN 6211 (Cabinets de médecins), 6212 (Cabinets de dentistes), 6213 (Cabinets d'autres praticiens de la santé), 621494 (Centres communautaires de soins de santé) et 622 (Hôpitaux) dans le Registre des entreprises.

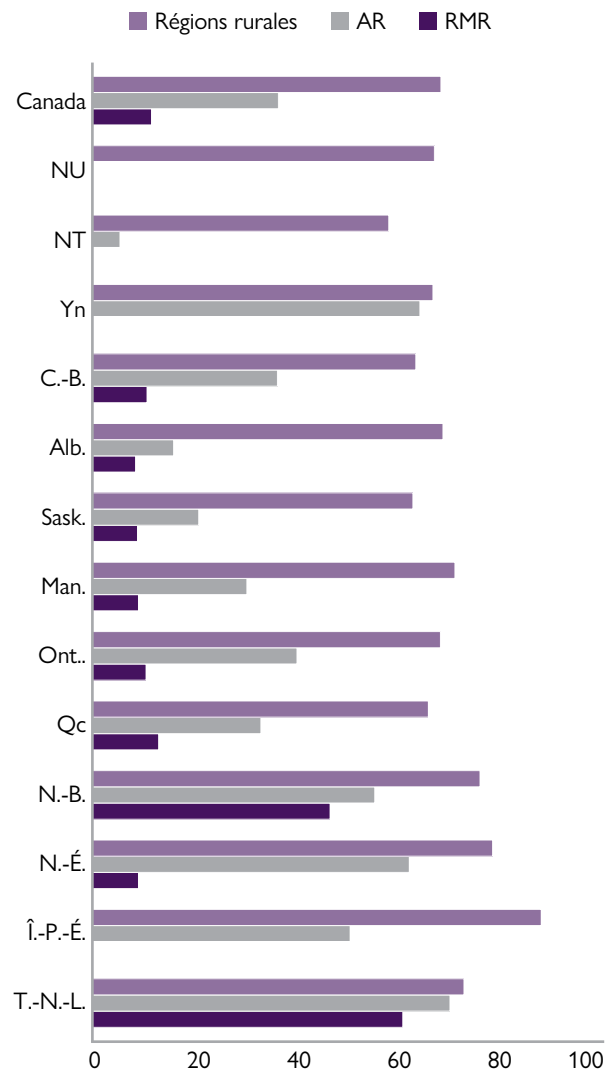
Source : SCHL, adaptation des calculs des auteurs de Statistique Canada

Proximité des parcs de quartier⁹

L'accès aux parcs de quartier, surtout en raison des restrictions actuelles en matière de santé publique, pourrait être considéré comme une commodité publique essentielle. Même si les Canadiens qui vivent dans de grands centres urbains peuvent avoir un peu plus de difficultés parce qu'ils sont plus susceptibles de vivre dans des immeubles d'appartements¹⁰, cette recherche montre qu'ils ont un meilleur accès aux parcs de quartier que les Canadiens des petits centres urbains (AR) ou des régions rurales.

En fait, à l'échelle nationale, environ 88 % des Canadiens vivant dans les RMR ont un parc de quartier à moins de 1 km de marche. Dans les AR, cette proportion ne représente que les deux tiers de la population et moins du tiers dans les régions rurales. Cependant, la proximité d'un parc de quartier varie entre les provinces et les territoires (figure 4).

Figure 4 : Proportion (en %) de Canadiens vivant à plus de 1 km de marche d'un parc de quartier, Canada, provinces et territoires, 2019



Remarque : La proximité des parcs de quartier mesure la proximité d'un îlot de diffusion par rapport à tout îlot de diffusion ayant un parc de quartier à moins de 1 km de marche. Cette mesure est dérivée de la présence de tous les parcs provenant d'un regroupement de sources de données ouvertes.

Source : SCHL, adaptation des calculs des auteurs de Statistique Canada

⁹ Cette mesure est largement orientée vers les villes, car la plupart des informations sur les parcs de quartier sont disponibles pour les zones métropolitaines (bien que certains centres plus petits soient également couverts).

¹⁰ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016005/98-200-x2016005-fra.pdf>, consulté en juin 2021, français.

Conséquences pour le secteur du logement

La disponibilité de la base de données sur les mesures de proximité et le lien entre les mesures de proximité et les données de l'Enquête canadienne sur le logement de 2018 rendent possible la réalisation d'au moins deux types importants d'analyse. Premièrement, il est maintenant possible de déterminer les quartiers bien desservis ou plutôt mal desservis en ce qui concerne les services et commodités clés. De plus, la couverture nationale de la base de données sur les mesures de proximité et la granularité de l'information fournie permettent de faire des comparaisons entre les municipalités et au sein des municipalités. Deuxièmement, les chercheurs peuvent maintenant étudier l'incidence de la proximité des commodités clés sur divers résultats en matière de logement et non liés au logement, comme les résultats visant la satisfaction à l'égard du logement et du quartier, la satisfaction à l'égard de la vie, la santé et même le marché du travail. Ensemble, ces deux groupes d'analyse sont des intrants clés pour une planification plus intégrée du logement, des infrastructures et de la prestation de services afin de favoriser la création de collectivités plus inclusives au Canada.

Pour en savoir plus

Mesure de la proximité des services et commodités : ensemble expérimental d'indicateurs pour les quartiers et les localités

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/18-001-x/18-001-x2020001-fra.htm>

Gestionnaire de projet

George Ngoundjou Nkwinkeum
Spécialiste principal, Recherche sur le logement
Société canadienne d'hypothèques et de logement

Consultant

Statistique Canada



George Ngoundjou
Nkwinkeum
Spécialiste principal,
Recherche sur le logement

La SCHL aide les canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement depuis plus de 70 ans. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, elle vient en aide aux Canadiens dans le besoin et elle fournit des résultats de recherches et des conseils impartiaux aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation du pays. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à schl.ca ou suivez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au **1-800-245-9274**.

De l'extérieur du Canada, composez le **613-748-2003** (téléphone) ou le **613-748-2016** (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le **1-800-668-2642**.

© 2021 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu de la présente publication de la SCHL à toute fin autre que les fins de référence générale susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité de la présente publication de la SCHL, veuillez transmettre une demande de reproduction de document protégé par droits d'auteur au Centre du savoir sur le logement à l'adresse centre_du_savoir_logement@schl.ca. Veuillez fournir les renseignements suivants : titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Texte de remplacement et données pour les figures

Figure 1 : Proportion (en %) de Canadiens vivant à moins de 10 km en voiture d'une source d'emploi, Canada, provinces et territoires, 2019

Régions	RMR	AR	Régions rurales
T.-N.-L.	100,0	99,1	84,2
Î.-P.-É.	-	100,0	99,3
N.-É.	99,7	99,7	99,3
N.-B.	99,7	99,7	99,4
Qc	100,0	99,8	98,6
Ont.	100,0	99,8	97,0
Man.	99,7	98,0	71,7
Sask.	98,1	94,3	50,8
Alb.	99,8	98,9	77,1
C.-B.	100,0	99,8	96,2
Yn	-	92,4	44,4
NT	-	99,9	56,3
NU	-	-	35,4
Canada	99,9	99,3	89,3

Remarque : La proximité de l'emploi mesure la proximité d'un îlot de diffusion par rapport à tout îlot de diffusion ayant une source d'emploi, telle que saisie par l'emplacement des entreprises avec employés (tous les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN]), dans un rayon de 10 km en voiture. Ce rayon est utilisé pour le calcul.

Source : SCHL, adaptation des calculs des auteurs de Statistique Canada

Figure 2 : Proportion (en %) de Canadiens vivant à plus de 1 km de marche d'une pharmacie, Canada, provinces et territoires, 2019

Régions	RMR	AR	Régions rurales
T.-N.-L.	57,7	69,5	86,7
Î.-P.-É.	-	67,1	89,5
N.-É.	50,2	70,7	84,9
N.-B.	63,9	69,6	86,2
Qc	32,7	56,2	79,9
Ont.	23,6	57,6	79,2
Man.	28,9	50,0	77,6
Sask.	34,3	52,2	79,3
Alb.	32,5	43,9	77,0
C.-B.	24,1	61,3	79,9
Yn	-	91,7	82,7
NT	-	64,0	71,6
NU	-	-	70,1
Canada	28,3	57,9	80,0

Remarque : La proximité des pharmacies mesure la proximité d'un îlot de diffusion par rapport à tout îlot de diffusion ayant une pharmacie à une distance de marche de 1 km. Cette mesure est dérivée de la présence de toutes les entreprises représentées par le code SCIAN 446110 (Pharmacies) dans le Registre des entreprises.

Source : SCHL, adaptation des calculs des auteurs de Statistique Canada

Figure 3 : Proportion (en %) de Canadiens vivant à plus de 3 km en voiture d'un établissement de soins de santé, Canada, provinces et territoires, 2019

Régions	RMR	AR	Régions rurales
T.-N.-L.	3,0	15,8	62,9
Î.-P.-É.	-	18,9	74,1
N.-É.	7,5	24,0	51,6
N.-B.	15,9	21,5	55,9
Qc	2,3	9,4	43,5
Ont.	2,4	16,2	47,4
Man.	4,6	12,2	59,8
Sask.	7,0	10,8	69,4
Alb.	3,7	3,9	56,3
C.-B.	0,8	8,4	37,7
Yn	-	15,2	59,9
NT	-	2,5	42,0
NU	-	-	46,2
Canada	2,7	12,0	50,3

Remarque : La proximité des soins de santé mesure la proximité d'un îlot de diffusion par rapport à tout îlot de diffusion ayant un établissement de soins de santé situé à une distance maximale de 3 km en voiture. Cette mesure est dérivée des chiffres sur l'emploi pour les métiers représentés par tous les codes SCIAN 6211 (Cabinets de médecins), 6212 (Cabinets de dentistes), 6213 (Cabinets d'autres praticiens de la santé), 621494 (Centres communautaires de soins de santé) et 622 (Hôpitaux) dans le Registre des entreprises.

Source : SCHL, adaptation des calculs des auteurs de Statistique Canada

Figure 4 : Proportion (en %) de Canadiens vivant à plus de 1 km de marche d'un parc de quartier, Canada, provinces et territoires, 2019

Régions	RMR	AR	Régions rurales
T.-N.-L.	61,9	71,3	74,1
Î.-P.-É.	-	51,4	89,5
N.-É.	9,2	63,2	79,8
N.-B.	47,4	56,3	77,3
Qc	13,2	33,6	67,0
Ont.	10,7	40,8	69,4
Man.	9,2	30,8	72,3
Sask.	9,0	21,2	63,9
Alb.	8,6	16,2	69,9
C.-B.	10,9	36,9	64,5
Yn	-	65,3	67,9
NT	-	5,5	59,1
NU	-	-	68,2
Canada	11,8	37,1	69,5

Remarque : La proximité des parcs de quartier mesure la proximité d'un îlot de diffusion par rapport à tout îlot de diffusion ayant un parc de quartier à moins de 1 km de marche. Cette mesure est dérivée de la présence de tous les parcs provenant d'un regroupement de sources de données ouvertes.

Source : SCHL, adaptation des calculs des auteurs de Statistique Canada